



LE MERCREDI 13 MARS 2019

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 13 mars 2019, à 20 h 15, à laquelle sont présents :

Martine Caron
Pierre Daoust
Raymond Ménard
Janie Vallée

Jacques D'Août
Edmond Leclerc
Sylvain Tremblay

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand

Daniel Cooke

Absences

Éric Antoine
Sylvain Léger
Lucie St-Louis

Cécile Gauthier
Vanessa Reber

Formant quorum sous la présidence de monsieur Sylvain Tremblay.

Sont également présents :

Daniel Bellemare, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le vice-président déclare la séance ouverte.

Parole au vice-président et nouvelles de la FCSQ

- . Fait état que la pétition concernant la demande de construction d'une école à L'Ange-Gardien a, jusqu'ici, recueilli 1087 signatures, soit plus que l'objectif visé de 1000.
- . Annonce qu'une conférence de presse est prévue le 15 mars prochain, à la mairie de L'Ange-Gardien, afin de procéder à la dénomination de l'école.
- . Invite la communauté à assister à la finale locale de *Secondaire en spectacle* de chacune des écoles secondaires.

Parole aux commissaires

Monsieur Edmond Leclerc

- . Invite la communauté à assister à la finale régionale d'Expo-sciences.

Monsieur Daniel Cooke

- . Précise qu'une conférence de Mme Sarah Plourde, à l'intention des parents, est prévue le jeudi 14 mars prochain, à 19 h, à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.

Madame Martine Caron

- . Évoque que des élèves de l'école Providence / J.-M.-Robert iront déposer une lettre, le 15 mars prochain, à l'intention du maire de St-André-Avellin dans le cadre de la *Marche pour le climat*.

Monsieur Raymond Ménard

- . Remercie ses collègues commissaires pour leur grande participation au 5 à 7 conjoint de la MRC de Papineau et de la Chambre de commerce de la Vallée-de-la-Petite-Nation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 82 (2018-2019)

Il est proposé par madame la commissaire Janie Vallée;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2113

Rapport des présidences des comités du Conseil des commissaires

Comité des ressources humaines par monsieur le commissaire Edmond Leclerc :
Gala des commissaires, prévu le 7 mai prochain

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 JANVIER 2019

RÉSOLUTION 83 (2018-2019)

Il est proposé par monsieur le commissaire Edmond Leclerc;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 30 janvier 2019 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 20 FÉVRIER 2019

RÉSOLUTION 84 (2018-2019)

Il est proposé par monsieur le commissaire Pierre Daoust;

QUE le procès-verbal de la séance ajournée du Conseil des commissaires du 20 février 2019 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE 2018-2019_001

RÉSOLUTION 85 (2018-2019)

Attendu les termes de la plainte formulée par les parents de l'élève dont le numéro de fiche est le 2234094;

Attendu qu'après enquête, le protecteur de l'élève a déposé son rapport, versé au Conseil des commissaires sous pli confidentiel;

Attendu que les membres du Conseil des commissaires ont pris connaissance, à huis clos, dudit rapport;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE ce Conseil des commissaires prenne acte du rapport du protecteur de l'élève relatif à la plainte dans le dossier de l'élève dont le numéro de fiche est le 2234094, qu'il fasse sienne la première recommandation et ne donne pas suite aux deuxième et troisième recommandations;

QUE le secrétaire général soit mandaté à transmettre copie de la présente résolution aux parents de l'élève concerné et à la direction du service concerné ainsi qu'une lettre explicative.

Madame la commissaire Martine Caron demande le vote.

POUR (8) : Anne-Marie Arcand, Daniel Cooke, Jacques D'Août, Pierre Daoust, Edmond Leclerc, Raymond Ménard, Sylvain Tremblay et Janie Vallée.

CONTRE (1) : Martine Caron.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RÉSOLUTION 86 (2018-2019)

Attendu qu'environ 450 élèves supplémentaires sont attendus au cours des 5 prochaines années sur le territoire de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées selon les plus récentes prévisions démographiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;



2114

Attendu que les écoles du secteur ouest de la CSCV atteignent déjà leur capacité d'accueil maximal;

Attendu qu'un besoin d'espace supplémentaire sera donc nécessaire au cours des prochaines années;

Attendu le refus du ministère de l'Éducation quant à la demande de construction d'école formulée par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées en septembre 2017;

Attendu que le gouvernement du Québec souhaite déployer, au cours des prochaines années, des classes du préscolaire 4 ans et d'intégrer celles-ci dans les projets de construction d'écoles à venir;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information ainsi que de l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées transmette la demande suivante au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

1. Construction d'une école primaire de type 2-2-12 sur le territoire de la municipalité de L'Ange-Gardien;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et/ou le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées tout document permettant de donner pleinement effet à la présente résolution;

QUE la résolution 08 (2018-2019) intitulée « Demande d'ajout d'espaces au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur » soit rescindée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL ET POUR PROMOUVOIR LA CIVILITÉ – ADOPTION

RÉSOLUTION 87 (2018-2019)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées dispose d'une Politique pour prévenir et contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail et pour promouvoir la civilité (Réf. Recueil de gestion);

Attendu que de nouvelles dispositions légales maintenant en vigueur font en sorte que le délai maximum afin de formuler une plainte de harcèlement a été prolongé;

Attendu qu'il y a lieu d'apporter une modification en ce sens à l'article 6.4 de ladite politique;

Attendu la recommandation formulée par le comité des ressources humaines lors de sa rencontre du 27 février 2019;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 13 mars 2019;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE la Politique pour prévenir et contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail et pour promouvoir la civilité soit adoptée et qu'elle entre en vigueur immédiatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, monsieur le commissaire Daniel Cooke quitte son siège, il est 20 h 32.

ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE 2019 EN OUTAOUAIS – CANDIDATURE DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

RÉSOLUTION 88 (2018-2019)

Attendu que l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec vise à honorer une citoyenne ou un citoyen ayant contribué de façon exceptionnelle à



2115

l'avancement de l'éducation et particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement;

Attendu que la cérémonie de l'Ordre du mérite scolaire 2019 en Outaouais est prévue le 8 juin prochain et sera organisée par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 16 janvier 2019;

Il est proposé par monsieur le commissaire Pierre Daoust;

QUE la candidature de madame Nathalie A. Charette soit soumise par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'obtention d'une médaille d'argent de l'Ordre du mérite scolaire 2019 en Outaouais;

QUE monsieur Éric Antoine soit le représentant délégué par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées afin de siéger au comité régional de sélection de l'Ordre du mérite scolaire 2019 en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE 2019 EN OUTAOUAIS – CANDIDATURE DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

RÉSOLUTION 89 (2018-2019)

Attendu que l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec vise à honorer une citoyenne ou un citoyen ayant contribué de façon exceptionnelle à l'avancement de l'éducation et particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement;

Attendu que la cérémonie de l'Ordre du mérite scolaire 2019 en Outaouais est prévue le 8 juin prochain et sera organisée par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 16 janvier et du 13 mars 2019;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE la candidature de monsieur Daniel Cooke soit soumise par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'obtention d'une médaille de bronze de l'Ordre du mérite scolaire 2019 en Outaouais;

QUE monsieur Éric Antoine soit le représentant délégué par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées afin de siéger au comité régional de sélection de l'Ordre du mérite scolaire 2019 en Outaouais.

Monsieur le commissaire Edmond Leclerc demande le vote.

POUR (4) : Martine Caron, Pierre Daoust, Raymond Ménard et Sylvain Tremblay.

CONTRE (4) : Anne-Marie Arcand, Jacques D'Août, Edmond Leclerc et Janie Vallée.

Le vice-président, monsieur Sylvain Tremblay, utilise son vote prépondérant en faveur de la résolution proposée.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Daniel Cooke reprend son siège, il est 20 h 36.

REMPLACEMENT D'UNITÉS DE TOIT AU CENTRE ADMINISTRATIF – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 90 (2018-2019)

Attendu l'appel d'offres public AMT1976UT01 pour des travaux de remplacement des trois unités sur le toit qui desservent les bureaux au 2^e étage du centre administratif, à Gatineau;



2116

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Mécanique MAP Inc.	112 600,00 \$
1670, Routhier, Gatineau (Québec) J8R 3Y7	
Barette et Bernard Énerflamme inc.	126 200,00 \$
36, rue de Varennes Gatineau (Québec) J8T 0B6	
LCC et Associés Canada inc.....	127 700,00 \$
41, rue de Valcourt, suite 7, Gatineau (Québec) J8T 8G9	
E. Séguin et Fils Ltée	144 500,00 \$
845, boulevard de la Carrière, Gatineau (Québec) J8Y 6S5	
DLS Construction Inc.	154 000,00 \$
1910, chemin Pink, no. 201, Gatineau (Québec) J9J 3N9	

Attendu la recommandation de FCSD architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Mécanique MAP Inc.;

Attendu que le financement du projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Pierre Daoust;

QUE le contrat pour des travaux de remplacement des trois unités sur le toit qui desservent les bureaux au 2^e étage du centre administratif, à Gatineau, soit adjugé à la firme Mécanique MAP Inc. pour la somme de cent douze mille six cents dollars (112 600,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MANDAT DONNÉ À COLLECTO DANS LE CADRE D'UN APPEL D'OFFRES POUR DES LICENCES MICROSOFT

RÉSOLUTION 91 (2018-2019)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par Collecto;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées souhaite acquérir des licences Microsoft;

Attendu que Collecto lancera sous peu un appel d'offres regroupant de nombreuses commissions scolaires pour l'acquisition de licences Microsoft;

Il est proposé par madame la commissaire Janie Vallée;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées adhère au regroupement d'achats pour les licences Microsoft;

QUE la CSCV autorise le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, à agir comme représentant de la Commission scolaire concernant tous les aspects contractuels liés à ce regroupement d'achats;

QUE la CSCV autorise le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉS RESTREINTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 92 (2018-2019)

Attendu les termes de la résolution 28 (2018-2019) intitulée « Mandat octroyé et formation des comités restreints du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2018-2019 »;



2117

Attendu la nomination de M. Pierre Daoust à titre de commissaire de la circonscription de Masson-Angers (9);

Attendu l'élection de M. Daniel Cooke à titre de commissaire représentant le comité de parents;

Attendu l'intérêt manifesté par M. Daoust et par M. Cooke de siéger auprès de certains comités restreints;

Il est proposé par madame la commissaire Janie Vallée;

QUE monsieur Pierre Daoust soit nommé membre des comités suivants :

- comité de gouvernance et d'éthique;
- comité des ressources humaines;
- comité de révision de décision.

QUE M. Daniel Cooke soit nommé membre des comités suivants :

- comité des ressources humaines;
- comité de vérification et comité des ressources matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU MERCREDI 27 MARS 2019, À 20H, À LA SALLE DES COMMISSAIRES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA CSCV

RÉSOLUTION 93 (2018-2019)

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE la séance soit ajournée au mercredi 27 mars 2019, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 41.

Sylvain Tremblay,
Vice-président

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général